

QUESTIONNAIRE FAMILLES AVRIL 2017

Association des familles de.....

Composition de la famille

Père	Mère	Parent isolé	Nombre d'enfants	Age des enfants
Revenus de votre foyer fiscal (entourer la réponse exacte) :				
Inférieurs à 3 000 € / mois Entre 3 001 € et 6 000 € / mois Supérieurs à 6 000 € / mois				

Parmi ces thèmes quels sont ceux qui sont prioritaires pour votre famille ?

	Prioritaire	Non prioritaire
La garde des jeunes enfants		
La conciliation vie familiale / vie professionnelle		
La scolarité		
Le logement		
La prise en charge des parents âgés		
La fiscalité nationale		
La fiscalité locale		
Autres		

Ces dernières années plusieurs réformes sont intervenues dans le domaine de la politique familiale notamment concernant les allocations familiales.

Mise en place de la modulation des allocations familiales

	OUI	NON
Souhaitez-vous le retour à l'universalité des allocations familiales c'est-à-dire versées sans conditions de ressources à toutes les familles ayant 2 enfants et plus ?		
Souhaitez-vous le versement des allocations familiales dès le premier enfant ?		
Souhaitez-vous le versement des allocations familiales jusqu'aux 20 ans du dernier enfant d'une fratrie ?		
Votre proposition :		

Prestation d'accueil du jeune enfant

	OUI	NON
Ce dispositif vous semble-t-il clair et simple ?		
En connaissez-vous toutes les composantes ?		
En avez-vous bénéficié ? Correspond-il à vos attentes ?		
Votre proposition :		

Prime de naissance

	OUI	NON
Cette prime est-elle utile ?		
Son montant sous conditions de ressources, vous semble-t-il adapté ?		
Elle est versée après la naissance de l'enfant, cela vous semble-t-il opportun ?		
Votre proposition :		

Conciliation vie familiale / vie professionnelle

Quelle(s) mesure(s) vous semble la plus appropriée pour favoriser la conciliation de la vie familiale et la vie professionnelle ?

Le congé parental est indemnisé jusqu'au 6 mois de l'enfant pour un premier enfant et jusqu'aux trois ans de l'enfant à partir du second avec une obligation de partage de un an entre les deux parents. Dans le cas où l'autre parent ne prend pas un an sur les trois années, une année est donc perdue.

En avez-vous profité ?

Si non, pourquoi ?

Ce système vous convient-il ?

Si non, pourquoi ?

Fiscalité

Le quotient familial qui permet de moduler le montant de l'impôt sur le revenu en fonction des charges de famille est maintenant plafonné, l'avantage fiscal est donc limité.

Qu'en pensez-vous ?

Impôts locaux

Souhaitez-vous une réforme ?

Si oui, de quel impôt local et pourquoi ?

Logement

Quelle mesure vous semble-t-elle indispensable pour aider les familles ?		
	OUI	NON
Caution		
Frais de notaire		
Prêt immobilier		

Solidarité familiale

Dans le cadre de la solidarité familiale, les foyers sont parfois amenés à aider physiquement et/ou financièrement une à deux générations (grands-parents âgés en même temps qu'enfants majeurs en difficulté, par exemple).

	OUI	NON
Pensez-vous que ces prises en charge financières devraient être sujettes à des déductions fiscales ?		
Est-ce votre cas ?		
Participez-vous à la prise en charge de parent(s) ou grands-parents âgé(s) ?		

Si OUI

		OUI	NON
Parents			
Grands-parents			
Prise en charge financière			
Pour quel montant mensuel ?	Moins de 50 euros/mois	Entre 51 euros/mois et 200 euros/mois	Plus de 200 euros/mois

	OUI	NON
Aide physique à la vie quotidienne		
Nombre d'heures par jour		

	OUI	NON
Participez-vous à la prise en charge d'enfants majeurs ?		

Si OUI

	OUI	NON	
Personne étudiante			
Personne en recherche d'emploi			
Personne isolée			
Personne handicapée			
Pour quel montant mensuel ?	Moins de 50 euros/mois	Entre 51 euros/mois et 200 euros/mois	Plus de 200 euros/mois

	OUI	NON
Participez-vous à la prise en charge de petits-enfants ?		

Si OUI

	OUI	NON			
Garde de petits-enfants ?					
Combien ?	1	2	3	4	Plus
	OUI	NON			
Aide financière					
Personne étudiante					
Personne en recherche d'emploi					
Personne isolée					
Personne handicapée					

Pour quel montant mensuel ?	Moins de 50 euros/mois	Entre 51 euros/mois et 200 euros/mois	Plus de 200 euros/mois
-----------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------

Rythmes scolaires

	OUI	NON
Souhaitez-vous le maintien des rythmes scolaires ?		
Si oui, pourquoi ?		
Si non, pourquoi ?		